

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États financiers

***Exercices terminés le 31 décembre 2011 et
le 31 décembre 2010***

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Ressources Cartier inc., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, et les comptes de résultat et du résultat global, les états des variations des capitaux propres, les états des frais d'exploration reportés et les états des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Ressources Cartier inc.Erreur ! Source du renvoi introuvable.

Page 2

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ressources Cartier inc. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui décrit les faits et circonstances indiquant l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Samson Bélair/Deloitte + Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 18 avril 2012

¹ Comptable agréée auditeur permis n° 13201

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États de la situation financière

(en \$ canadiens)

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1er janvier</u> <u>2010</u>
	\$	\$	\$
Actif			
COURANT			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	3 263 143	3 432 175	1 484 131
Fonds réservés à l'exploration (note 3)	2 031 040	1 260 000	194 426
Autres actifs financiers courants (note 4)	400 000	-	-
Autres débiteurs (note 5)	675 719	418 540	342 610
Frais payés d'avance	10 574	24 230	17 050
	<u>6 380 476</u>	<u>5 134 945</u>	<u>2 038 217</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	91 261	21 984	34 966
PROPRIÉTÉS MINIÈRES (note 8)	1 155 633	1 372 489	1 370 789
FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (note 9)	6 077 212	4 699 484	3 425 785
TOTAL DE L'ACTIF	<u>13 704 582</u>	<u>11 228 902</u>	<u>6 869 757</u>
Passif			
COURANT			
Fournisseurs et autres créditeurs	446 319	236 363	234 881
Passif lié aux actions accréditives (note 10)	484 680	260 700	281 105
	<u>930 999</u>	<u>497 063</u>	<u>515 986</u>
IMPÔTS MINIERS DIFFÉRÉS (note 14)	1 608 475	1 258 028	678 968
TOTAL DU PASSIF	<u>2 539 474</u>	<u>1 755 091</u>	<u>1 194 954</u>
Capitaux propres			
Capital-actions (note 10)	13 329 910	9 835 097	6 441 740
Capital-actions à émettre (note 10)	-	341 248	-
Bons de souscription	1 897 777	1 955 148	932 010
Surplus d'apport	872 362	662 641	489 583
Déficit	(4 934 941)	(3 320 323)	(2 188 530)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>11 165 108</u>	<u>9 473 811</u>	<u>5 674 803</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	<u>13 704 582</u>	<u>11 228 902</u>	<u>6 869 757</u>

Continuité de l'exploitation (note 1)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration

(Signé) Philippe Cloutier, Administrateur

(Signé) Daniel Massé, Administrateur

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des frais d'exploration reportés

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	4 699 484	3 425 785
Additions de la période		
Géologie	363 407	442 696
Géophysique	149 403	414 047
Forage	1 508 774	334 047
Décapage	158 379	140 898
Frais de bureau de l'exploration	46 267	36 272
Géotechnique	93 115	37 780
Géochimie	67 550	2 690
Location et entretien carothèque	59 853	54 883
Droits, taxes et permis	37 372	33 284
Amortissement des équipements d'exploration	10 243	12 392
Perte sur cession des améliorations locatives	14 583	-
Rémunération fondée sur des actions-employés	7 944	65 490
	2 516 890	1 574 479
Disposition de frais d'exploration reportés	(455 695)	-
Radiation de frais d'exploration reportés	(260 304)	(47 275)
Crédits d'impôt	(423 163)	(253 505)
Dépenses nettes de l'exercice	1 377 728	1 273 699
Solde à la fin	6 077 212	4 699 484

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

(en \$ canadiens)

	Capital- actions \$	Capital- actions à émettre \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	9 835 097	341 248	1 955 148	662 641	(3 320 323)	9 473 811
Émission d'actions et de bons de souscription	2 157 622	(341 248)	120 275	-	-	1 936 649
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	244 120	-	244 120
Incidence de l'exercice d'options d'achat d'actions	82 449	-	-	(34 399)	-	48 050
Incidence de l'exercice de bons de souscription	1 254 742	-	(177 646)	-	-	1 077 096
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(1 614 618)	(1 614 618)
	<u>3 494 813</u>	<u>(341 248)</u>	<u>(57 371)</u>	<u>209 721</u>	<u>(1 614 618)</u>	<u>1 691 297</u>
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011	<u>13 329 910</u>	<u>-</u>	<u>1 897 777</u>	<u>872 362</u>	<u>(4 934 941)</u>	<u>11 165 108</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des variations des capitaux propres

(en \$ canadiens)

	Capital- actions \$	Capital- actions à émettre \$	Bons de souscription \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Total des capitaux propres \$
SOLDE AU 1ER JANVIER 2010	6 441 740	-	932 010	489 583	(2 188 530)	5 674 803
Émission d'actions et de bons de souscription	3 078 704	341 248	1 094 913	-	-	4 514 865
Incidence de la rémunération fondée sur des actions	-	-	-	178 663	-	178 663
Incidence de l'exercice d'options d'achat d'actions	15 355	-	-	(5 605)	-	9 750
Incidence de l'exercice de bons de souscription	299 298	-	(71 775)	-	-	227 523
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(1 131 793)	(1 131 793)
	<u>3 393 357</u>	<u>341 248</u>	<u>1 023 138</u>	<u>173 058</u>	<u>(1 131 793)</u>	<u>3 799 008</u>
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2010	<u>9 835 097</u>	<u>341 248</u>	<u>1 955 148</u>	<u>662 641</u>	<u>(3 320 323)</u>	<u>9 473 811</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Comptes de résultats et du résultat global

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Frais d'administration		
Salaires	315 970	234 637
Consultants	127 783	95 248
Rémunération fondée sur des actions-employés	236 177	96 735
Rémunération fondée sur des actions-consultants	-	16 438
Honoraires professionnels	102 180	76 679
Loyer	23 432	6 600
Développement des affaires	160 827	130 930
Assurances, taxes et permis	17 965	17 961
Intérêts et frais bancaires	2 956	2 867
Amortissement des immobilisations	4 643	589
Papeterie et frais de bureau	46 947	22 439
Télécommunications	11 920	8 178
Formation et déplacements	51 534	50 690
Publicité, dons et commandites	40 208	40 686
Information aux actionnaires	44 858	35 861
Impôts Partie XII.6 lié aux actions accréditives	2 471	-
	<u>1 189 871</u>	<u>836 538</u>
Autres dépenses (revenus)		
Radiation de propriétés minières (note 8)	129 015	58 714
Radiation de frais d'exploration reportés (note 9)	260 304	47 275
Frais d'exploration autres	54 739	4 270
Revenus de gestion	(11 623)	(4 225)
Revenus d'intérêts	(35 725)	(8 980)
	<u>(1 586 581)</u>	<u>(933 592)</u>
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés	<u>(1 586 581)</u>	<u>(933 592)</u>
Impôts sur les résultats et impôts miniers différés (note 14)	<u>28 037</u>	<u>198 201</u>
	<u>(1 614 618)</u>	<u>(1 131 793)</u>
Résultat net et résultat global de l'exercice	<u>(1 614 618)</u>	<u>(1 131 793)</u>
Résultat par action		
de base	<u>(0.04)</u>	<u>(0.04)</u>
dilué	<u>(0.04)</u>	<u>(0.04)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	<u>41 280 451</u>	<u>28 167 304</u>
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	<u>41 867 461</u>	<u>28 912 871</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

(en \$ canadiens)

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés de l'exercice	(1 586 581)	(933 592)
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	4 643	589
Rémunération fondée sur des actions	236 177	113 173
Radiation de propriétés minières	129 015	58 714
Radiation de frais d'exploration reportés	260 304	47 275
	(956 442)	(713 841)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Autres débiteurs	(27 699)	(18 999)
Frais payés d'avance	13 656	(7 180)
Fournisseurs et autres créditeurs	24 169	36 121
Flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles	(946 316)	(703 899)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions, bons de souscription	3 080 840	4 917 540
Émission d'actions, exercice d'options d'achat d'actions	48 050	9 750
Actions à émettre, exercice de bons de souscription	-	312 662
Exercice de bons de souscription	735 848	257 659
Frais d'émission d'actions et de bons de souscription	(308 816)	(440 948)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 555 922	5 056 663
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des fonds réservés à l'exploration	(771 040)	(1 061 304)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(85 112)	-
Disposition d'une propriété minière et de frais d'exploration reportés	150 000	-
Acquisition de propriétés minières	(6 464)	(29 172)
Frais d'exploration reportés	(2 066 022)	(1 314 244)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(2 778 638)	(2 404 720)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(169 032)	1 948 044
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 432 175	1 484 131
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 263 143	3 432 175

Renseignements supplémentaires (note 12)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

Incorporation et nature des activités

Ressources Cartier inc. (la « Société ») a été constituée le 17 juillet 2006 à l'origine en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie depuis le 14 février 2011 par la Loi sur les sociétés par actions (Québec). Son siège social se situe au 1740, chemin Sullivan, Suite 1000, Val-d'Or, Québec. Ses activités comprennent principalement l'acquisition et l'exploration de biens miniers. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ces biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

1. Mode de présentation, adoption des IFRS et continuité de l'exploitation

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ce sont les premiers états financiers annuels de la Société préparés conformément aux IFRS 1 (la note 21 explique la transition aux IFRS).

Les états financiers de la Société étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La date de transition des PCGR aux IFRS est le 1er janvier 2010. Les PCGR diffèrent des IFRS à certains égards. Lors de la préparation des présents états financiers conformément aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation qu'elle appliquait auparavant pour préparer ses états financiers selon les PCGR du Canada. Les informations comparatives de l'exercice 2010 ont été retraitées pour rendre compte de ces modifications. Les informations à fournir par voie de notes jugées importantes à la compréhension des états financiers de la Société sont fournies à la note 21. Cette note présente aussi le rapprochement des capitaux propres, du résultat net et du résultat global selon les PCGR du Canada et selon les IFRS, de même que la description de l'incidence de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur ces éléments. Également, en plus des informations additionnelles présentées à la note 21, d'autres notes ont été ajoutées pour faciliter la compréhension des premiers états financiers présentés conformément aux IFRS.

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers qui sont réévalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La capacité de la Société d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. La Société n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'application des IFRS selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la Société. La note 2.20 décrit les domaines particulièrement complexes et exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées à la note 2.

La publication des états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 (y compris les états financiers comparatifs) a été approuvée et autorisée par le conseil d'administration le 18 avril 2012.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables

2.1. Généralités et première application des IFRS

Les états financiers ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées par les IFRS en vigueur au 31 décembre 2011.

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers, sauf lorsque la Société a appliqué certaines méthodes comptables et exemptions au moment de la transition aux IFRS. Les exemptions appliquées par la Société et les effets de la transition aux IFRS sont présentés à la note 21.

2.2. Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des «Autres actifs financiers courants» qui sont mesurés à la juste valeur.

2.3. Normes, amendements et interprétations de normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur et que la Société n'a pas adoptés de façon anticipée

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur et la Société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que les prises de position non encore en vigueur seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IAS 1 : «Présentation des états financiers» a été amendée pour changer la divulgation des éléments présentés dans les autres éléments du résultat global («AERG»), incluant l'exigence de séparer les éléments présentés dans les AERG en deux groupes selon la possibilité que les éléments pourront ou non être reclassés aux résultats ultérieurement. Cet amendement est applicable pour les exercices débutant à compter du 1er juillet 2012.

Modification de IFRS 7 : «Instruments financiers, information à fournir» : Cette modification s'applique aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er juillet 2011 et donne des précisions sur la présentation des instruments financiers, plus particulièrement en ce qui concerne le transfert d'actifs financiers. La Société ne s'attend pas à ce qu'IFRS 7 ait une incidence importante sur les états financiers.

IFRS 9 : « Instruments financiers » (en vigueur à compter du 1er janvier 2015): l'International Accounting Standards Board (« IASB ») vise à remplacer intégralement l'IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation ». La norme de remplacement (IFRS 9) est publiée en plusieurs phases. À ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration. La direction n'a pas encore déterminé l'incidence que cette nouvelle norme aura sur les états financiers de la Société. Cependant, elle ne prévoit pas adopter cette nouvelle norme avant que tous les chapitres du projet de remplacement de l'IFRS 9 aient été publiés et qu'elle puisse déterminer toutes les incidences de ces changements.

IFRS 13 : «Évaluation de la juste valeur» définit la juste valeur, prescrit les exigences d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur et fournit un cadre pour l'évaluation de la juste valeur lorsqu'il est requis ou permis selon les normes IFRS.

2.4. Avantages postérieurs à l'emploi et avantages du personnel à court terme

La Société offre des avantages postérieurs à l'emploi par l'entremise d'un régime à cotisations définies qui est un régime en vertu duquel la Société verse des cotisations définies selon un pourcentage du salaire des employés à une entité indépendante. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires aux cotisations définies pendant la période d'emploi.

Les avantages du personnel à court terme, notamment le droit aux vacances, sont des passifs courants compris dans les «fournisseurs et autres créditeurs» et sont évalués au montant non actualisé que la Société s'attend à payer.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5. Rémunération fondée sur des actions

La Société offre un régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut attribuer aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux consultants des options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la Société. Ce plan ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Lorsqu'un membre du personnel est rémunéré au moyen de paiements fondés sur des actions, la juste valeur des options attribuées est déterminée par référence à la juste valeur des options émises. La juste valeur de chaque option est évaluée à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes. La rémunération fondée sur des actions est ultimement comptabilisée en dépenses ainsi que dans les frais d'exploration, avec la contrepartie en augmentation du « surplus d'apport ».

Dans les cas où des périodes ou des conditions d'acquisition de droits s'appliquent, la dépense est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout ajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun ajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions exercées finalement diffère de celui qui avait été prévu à l'acquisition.

Au moment de l'exercice d'une option sur actions, les montants reçus sont portés au capital-actions. La juste valeur de chaque option est renversée du surplus d'apport au capital-actions.

2.6. Présentation des états financiers conformément à l'IAS 1

Les états financiers sont présentés conformément à l'IAS 1, Présentation des états financiers. La Société a décidé de présenter l'état du résultat global en un seul état.

Conformément à l'IFRS 1, *Première application des IFRS*, la Société présente trois états de la situation financière dans ses premiers états financiers IFRS. Pour les périodes subséquentes, l'IAS 1 exige la présentation de deux périodes comparatives pour l'état de la situation financière seulement dans certaines circonstances.

2.7. Actifs miniers

La Société inscrit au coût ses actifs miniers composés des propriétés minières détenues en exclusivité, de participations indivises dans des propriétés minières ainsi que des frais d'exploration reportés moins certains recouvrements.

Les frais d'exploration sont capitalisés sur la base de blocs de propriétés spécifiques ou d'aires d'intérêt géologique jusqu'à ce que les actifs miniers soient mis en production, vendus ou abandonnés.

Ces coûts seront amortis sur la durée d'exploitation des actifs miniers après le début de la production ou radiés si les actifs miniers sont vendus ou si les projets sont abandonnés.

Les frais d'exploration généraux non liés à des actifs miniers spécifiques sont imputés aux résultats dès qu'ils sont engagés.

La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société à obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.8. Crédits de droits remboursables pour perte et crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources

La Société a droit à un crédit de droits remboursables pour perte selon la *Loi concernant les droits sur les mines*. Ce crédit de droits remboursables pour perte calculé sur les frais d'exploration admissibles engagés au Québec est comptabilisé en augmentation des impôts différés à l'état de la situation financière. En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables sont imputés aux impôts différés lorsque la Société prévoit conserver le bien minier au moment de la mise en production.

De plus, la Société a droit au crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pour les sociétés minières sur les frais d'exploration admissibles engagés. Le crédit d'impôt remboursable pourra atteindre 35 % ou 38,75 % du montant des frais admissibles engagés. En vertu de l'IAS 20, les crédits d'impôts à l'exploration ont été imputés en réduction des frais engagés.

En vertu de l'IAS 12, les crédits de droits remboursables ont été imputés aux impôts différés puisque la Société prévoit conserver le bien minier lorsqu'il est prêt pour la mise en production.

2.9. Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de minéraux ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôts liés à ces dépenses, sont imputés au coût des actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins les crédits d'impôts et le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est considérée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'une propriété minière n'est pas assurée ou si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs minières en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation, et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.10. Impôts sur le résultat et impôts miniers

La charge d'impôt est composée des impôts exigibles et des impôts différés. Les impôts sont comptabilisés en résultat sauf s'ils sont liés à des éléments inscrits dans les autres éléments du résultat global ou directement au sein des capitaux propres.

Impôts exigibles et impôts miniers

Les actifs et/ou les passifs d'impôts exigibles et d'impôts miniers comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et les périodes de présentation antérieures et qui n'ont pas été réglées à la fin de la période de présentation de l'information financière. La charge d'impôts exigibles se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables ou non déductibles. La dépense d'impôts miniers se fonde sur le résultat de la période après les ajustements pour tenir compte des éléments non imposables et non déductibles. Les impôts exigibles et les impôts miniers sont calculés en fonction des taux d'impôt et des réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

Impôts différés et impôts miniers différés

Les impôts différés sont comptabilisés à l'aide de la méthode du passif fiscal, sur les différences temporelles entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans l'état de la situation financière. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont calculés sans actualisation, sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue au cours de la période de réalisation lorsque ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Passifs d'impôts et impôts miniers différés

Les passifs d'impôts et impôts miniers différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Actifs d'impôts et impôts miniers différés

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les actifs d'impôts et impôts miniers différés sont examinés à la fin de la période de présentation de l'information financière et sont réduits lorsqu'il n'y a pas de certitude que les bénéfices imposables seront suffisants pour recouvrer tout ou une partie des actifs d'impôts différés; dans ce cas, les actifs doivent être diminués. À ce jour, la Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôts et d'impôts miniers différés.

Les actifs et les passifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés pour des différences temporelles qui découlent de la comptabilisation initiale des actifs et des passifs acquis dans un contexte autre qu'un regroupement d'entreprises.

Les actifs ou les passifs d'impôts différés sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôts exigibles découlant des mêmes autorités fiscales.

Les variations des actifs ou passifs d'impôts différés sont comptabilisées à titre de revenu ou de charge d'impôt en résultat, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas, les impôts différés correspondant sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.11. Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société utilise la méthode du rachat d'actions pour calculer le résultat dilué par action qui est calculé en ajustant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les options d'achat d'actions et de tous les bons de souscription potentiellement dilutifs.

2.12. Fonds réservés à l'exploration

Les fonds réservés à l'exploration représentent le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées par ces financements, la Société doit consacrer ces fonds à l'exploration.

2.13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme échéant dans un délai de moins de trois mois de leur date d'acquisition.

2.14. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'aide gouvernementale afférente, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend son prix d'achat et tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

- Améliorations locatives : 5 ans
- Mobilier et équipements : 5 ans

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie future.

Le profit ou la perte résultant de la disposition ou de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la disposition et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé au résultat.

2.15. Dépréciation

Actifs non financiers

La valeur comptable des immobilisations corporelles est passée en revue à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation.

La valeur comptable des propriétés minières et des actifs d'exploration et d'évaluation fait l'objet d'un test de dépréciation uniquement lorsqu'il existe des indicateurs de dépréciation, typiquement lorsqu'une des circonstances suivantes s'applique :

- Les droits d'exploration ont expirés, ou expireront dans un avenir proche ;
- Aucune dépense d'exploration future importante n'est prévue ;
- Aucune quantité commercialement exploitable n'a été découverte, et les activités d'exploration et d'évaluation sur cette propriété cesseront;
- Le recouvrement de la valeur des actifs d'exploration et d'évaluation via leur développement ou leur vente est peu probable.

Si une telle circonstance existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Les propriétés minières et les actifs d'exploration et d'évaluation font aussi l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'ils sont transférés en actifs de développement, même si aucun fait ni aucune circonstance n'existe indiquant que leur valeur comptable excède leur valeur recouvrable.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.15. Dépréciation (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Le niveau identifié par la Société pour effectuer un test de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation correspond à chaque propriété minière.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte). Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont réparties entre les actifs de l'unité (groupe d'unités) au prorata.

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées à chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.16. Provisions de passifs et actifs éventuels

Puisque la Société est encore au stade de l'exploration et qu'aucune de ses propriétés minières n'a atteint le stade de production, aucune provision de passifs et d'actifs éventuels n'a été comptabilisée.

2.17. Contrats de location

Les contrats de location sont traités comme des contrats de location simple puisqu'ils ne transfèrent pas à la Société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes, comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

2.18. Capitaux propres

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Émissions d'unités

Les produits sont d'abord imputés aux bons de souscription en fonction de la valeur de ces bons déterminée à l'aide du modèle Black-Scholes au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux actions.

Placements accréditifs

La Société lève des fonds au moyen d'émission « d'actions accréditives » qui permettent aux investisseurs de profiter d'avantages fiscaux liés aux ressources, auxquels la Société a renoncé conformément à la législation fiscale. À ce jour, il n'existe aucune norme IFRS traitant de la comptabilisation ou de la présentation de ce type d'actions. La Société a donc adopté le point de vue de l'ICCA qui considère la substance de l'émission d'actions accréditives comme a) l'émission d'une action ordinaire et b) la vente d'une déduction fiscale. La vente de déduction fiscale est mesurée selon la méthode de la juste valeur. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente de déduction fiscale est reportée et présentée dans le passif conformément à IAS 37, Provision, passifs éventuels et actifs éventuels. Lorsque la Société s'acquitte de son obligation, le passif est réduit et la vente est comptabilisée à l'état du résultat net en réduction de la charge d'impôt différé. De plus, un passif d'impôt différé est comptabilisé conformément à IAS 12, Impôts sur le résultat, pour les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et la valeur fiscale.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.18. Capitaux propres (suite)

Bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions sont classés dans les capitaux propres dans la mesure où ils correspondent à des dérivés sur les instruments de capitaux propres de l'entité elle-même, qui seront uniquement réglés par la Société en échangeant un nombre déterminé de ses propres instruments de capitaux propres en échange d'un montant déterminé de trésorerie.

Lorsque des actions et des bons de souscription sont émis en même temps, le produit d'émission est alloué en premier lieu aux bons de souscription émis, à hauteur de leur juste valeur évaluée selon un modèle d'évaluation Black-Scholes, la valeur résiduelle étant allouée aux actions.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

2.19. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transactions.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers, autres que ceux désignés comme instruments de couverture efficace, sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- prêts et créances;
- actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat;
- placements détenus jusqu'à leur échéance;
- autres actifs financiers courants.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation des revenus et des charges qui en résulteront, soit en résultat, soit en d'autres éléments du résultat global.

Tous les actifs financiers sauf ceux évalués à la juste valeur par le biais du résultat font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque fin de période de présentation de l'information financière. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur. Pour chacune des catégories d'actifs financiers, les différents critères mentionnés ci-dessous permettent de déterminer s'il y a dépréciation.

Tous les revenus et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les « frais d'administration » ou les « autres revenus ».

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.19. Instruments financiers

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration font partie de cette catégorie.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat comprennent les actifs financiers qui sont classés comme étant détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements fixes ou déterminables et d'une échéance fixe autres que les prêts et créances. Les placements sont classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance si la Société a l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. S'il existe une indication objective que le placement a subi une perte de valeur, déterminée en fonction des notations externes de crédit, l'actif financier est évalué à la valeur actuelle des flux de trésorerie estimatifs futurs. Tout changement apporté à la valeur comptable des placements, y compris les pertes de valeur, est comptabilisé au résultat. La Société n'a aucun actif financier classé dans cette catégorie.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les autres actifs financiers courants sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers. Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent les titres négociables de sociétés d'exploration minière cotées présentés dans les autres actifs financiers courants.

Tous les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur.

Passifs financiers

Les autres passifs financiers de la Société comprennent les fournisseurs et autres créiteurs.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les passifs financiers détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur et dont les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat.

Lorsqu'applicables, les dépenses d'intérêts et les variations de juste valeur d'un instrument comptabilisées en résultat sont présentées dans les « Frais d'administration » ou les « Autres revenus ».

2.20. Estimations comptables et jugements critiques

La préparation des états financiers impose à la direction d'établir des estimations et des hypothèses et d'exercer son jugement à l'égard d'événements futurs. Les estimations et les jugements sont constamment remis en question. Ils se fondent sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. Les paragraphes suivants décrivent :

Les estimations et hypothèses comptables les plus critiques formulées par la direction lors de la comptabilisation et de l'évaluation des actifs, passifs et des charges;

Les jugements les plus critiques de la direction dans l'application de méthodes comptables.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.20. Estimations comptables et jugements critiques (suite)

Dépréciation d'actifs à long terme

Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La direction revoit régulièrement la valeur comptable de ses actifs miniers aux fins de dévaluation. (Note 2.15)

Dépense de rémunération fondée sur des actions

Pour estimer les dépenses liées à la rémunération fondée sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et évaluer les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité de ses propres actions, la durée de vie probable des options, la période d'exercice de ces options ainsi que les extinctions prévues. La modèle utilisé par la Société est le modèle de Black-Scholes.

Impôts sur le résultat et impôts miniers différés

L'évaluation de l'impôt sur le résultat à payer et des actifs et passifs d'impôt différé exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement dans le cadre de l'interprétation et de l'application des lois fiscales pertinentes. Le montant réel au titre de l'impôt sur le résultat est établi de manière définitive uniquement au moment du dépôt de la déclaration de revenus et de son acceptation par les autorités pertinentes, soit après la publication des états financiers.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à l'exploration

Au 31 décembre 2011, la trésorerie et équivalents de trésorerie et les fonds réservés à l'exploration incluent des acceptations bancaires, des titres obligataires, de l'encaisse dans un compte à haut rendement et un compte bancaire sans intérêt, détaillé comme suit :

	31 décembre 2011		
	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
1) Acceptation bancaire	201 168	0.926%	2012-01-18
2) Acceptation bancaire	104 880	1.019%	2012-02-10
3) Acceptation bancaire	351 333	1.035%	2012-03-07
4) Titre obligataire	255 106	2.570%	2012-01-30
5) Titre obligataire	407 599	2.503%	2012-02-23
6) Compte à haut rendement	587 599	1.200%	-
7) Compte bancaire sans intérêt	3 386 498	-	-
Total	5 294 183		

	31 décembre 2010		
	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
1) Acceptation bancaire	200 314	0.956%	2011-01-05
2) Acceptation bancaire	701 231	1.096%	2011-03-14
3) Titre obligataire	308 946	1.497%	2011-02-16
4) Titre obligataire	204 068	1.250%	2011-02-28
5) Compte à haut rendement	867 800	1.200%	-
6) Compte bancaire sans intérêt	2 409 816	-	-
Total	4 692 175		

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds réservés à l'exploration (suite)

	1er janvier 2010		
	\$	Taux d'intérêt	Date d'échéance
1) Acceptation bancaire	399 920	0.227%	2010-02-01
2) Titre obligataire	300 549	1.200%	2010-02-01
3) Titre obligataire	399 870	0.288%	2010-02-15
4) Compte bancaire sans intérêt	578 218	-	-
Total	1 678 557		

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
	\$	\$	\$
Encaisse	3 974 097	3 277 616	578 218
Acceptations bancaires	657 381	901 545	399 920
Titres obligataires	662 705	513 014	700 419
	5 294 183	4 692 175	1 678 557
Moins: fonds réservés à l'exploration	(2 031 040)	(1 260 000)	(194 426)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 263 143	3 432 175	1 484 131

4. Autres actifs financiers courant

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
	\$	\$	\$
Titres négociables d'une société d'exploration minière cotée, détenus pour la vente, évalués à la juste valeur	400 000	-	-

5. Autres débiteurs

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
	\$	\$	\$
Crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources	560 771	331 291	274 359
Taxes à la consommation et autres	114 948	87 249	68 251
	675 719	418 540	342 610

6. Immobilisations corporelles

	31 décembre 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	76 681	7 805	68 876
Mobilier et équipement	35 603	13 218	22 385
	112 284	21 023	91 261

	31 décembre 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	51 730	34 561	17 169
Mobilier et équipement	13 173	8 358	4 815
	64 903	42 919	21 984

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

6. Immobilisations corporelles (suite)

	1er Janvier 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Améliorations locatives	51 730	24 214	27 516
Mobilier et équipement	13 173	5 723	7 450
	64 903	29 937	34 966

7. Contrats de location

Les paiements minimaux futurs de location simple s'établissent comme suit :

	Paiements minimaux exigibles au titre de la location			
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$
31 décembre 2011	92 513	379 495	239 543	711 551
31 décembre 2010	45 214	17 778	-	62 992
1er janvier 2010	49 414	62 992	-	112 406

La Société loue ses bureaux en vertu de baux expirant en mai 2012 et en mars 2021. La Société loue un véhicule en vertu d'un bail venant à échéance en novembre 2012 et également de l'équipement en vertu d'un bail venant à échéance en mars 2016.

Les paiements au titre de la location comptabilisés en charges au cours de la période de présentation de l'information financière totalisent 88 915 \$ (49 414 \$ en 2010). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Des paiements de sous-location de loyer de 8 000 \$ ont été reçus. Les contrats de location de la Société contiennent une option de renouvellement.

8. Propriétés minières

	Solde au 31 décembre 2010	Addition	Remboursement Reclassification	Disposition	Radiation	Solde au 31 décembre 2011
	\$	\$	\$		\$	\$
Propriétés						
Preissac	412 963	-	-	-	-	412 963
MacCormack	252 367	-	-	-	-	252 367
Rambull	214 607	-	-	-	-	214 607
Newconex-Ouest	214 408	-	-	-	(44 413)	169 995
Cadillac Extension	50 528	6 464	-	-	(4 108)	52 884
Dollier	39 631	-	-	-	-	39 631
La Pause	8 612	-	-	-	-	8 612
Diego	4 574	-	-	-	-	4 574
Rivière Doré	102 864	-	-	(94 305)	(8 559)	-
Dieppe-Collet	71 935	-	-	-	(71 935)	-
	1 372 489	6 464	-	(94 305)	(129 015)	1 155 633

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

8. Propriétés minières (suite)

Propriétés	Solde au	Remboursement			Solde au	
	1er janvier 2010	Addition	Reclassification	Disposition	Radiation	31 décembre 2010
	\$	\$	\$		\$	\$
Preissac	412 963	-	-	-	-	412 963
MacCormack	252 367	-	-	-	-	252 367
Rambull	172 224	-	42 383	-	-	214 607
Newconex-Ouest	309 723	-	(43 151)	-	(52 164)	214 408
Rivière Doré	56 396	46 468	-	-	-	102 864
Dieppe-Collet	71 935	-	-	-	-	71 935
Cadillac Extension	24 568	14 716	11 244	-	-	50 528
Dollier	40 723	-	(1 092)	-	-	39 631
La Pause	8 612	-	-	-	-	8 612
Diego	3 484	1 090	-	-	-	4 574
De Corta	11 244	-	(11 244)	-	-	-
Manneville	6 550	-	-	-	(6 550)	-
	1 370 789	62 274	(1 860)	-	(58 714)	1 372 489

La Société détient une participation de 100 % dans chacune de ses propriétés minières qui sont toutes situées dans le nord-ouest du Québec.

Le 7 février 2008, la Société a signé une entente avec Xstrata Canada Corporation - Xstrata Zinc Canada Division (« Xstrata Zinc ») en vertu de laquelle elle a le droit d'acquérir une participation de 100 % sur cinq blocs de titres miniers totalisant 50 unités et couvrant approximativement 2 088 hectares (la « Propriété Xstrata-Option »). La Propriété Xstrata-Option est située en Abitibi dans le nord-ouest du Québec. Tous les blocs sont contigus aux quatre propriétés qui ont résulté de la subdivision de la propriété Kinojévis. Le 1er mai 2009, les parties ont amendé l'entente précitée afin de permettre à la Société de reporter l'échéancier des travaux d'exploration d'une année. Toutes les autres clauses de l'entente initiale demeuraient inchangées. Ainsi, selon l'entente amendée, la Société devait investir 400 000 \$ en frais d'exploration avant le 31 décembre 2010, comparativement au 31 décembre 2009 selon l'entente initiale, et 1 000 000 \$ au total avant le 31 décembre 2011, au lieu du 31 décembre 2010 tel qu'également stipulé par l'entente initiale. Au 31 décembre 2011, les conditions de l'entente étaient toutes respectées et la Société avait investi un montant total de 1 040 460 \$ en frais d'exploration.

L'entente permet à Xstrata Zinc de :

- racheter une participation indivise de 50 % dans la Propriété Xstrata-Option ou dans des portions de celle-ci ou, si elle renonce à cette opportunité, de retenir une redevance de 2 % sur la production nette de la Propriété Xstrata-Option;
- se réserver le droit d'acheter ou de traiter le concentré provenant de la Propriété Xstrata-Option.

Le 15 décembre 2011, la Société a vendu la propriété Rivière-Doré et a reçu en contrepartie 150 000 \$ en espèce, 2 000 000 d'actions d'une valeur de 400 000 \$ au moment de la transaction et une redevance de 1 % sur les revenus net de fonderie.

Au cours de l'exercice, la Société a radié la propriété minière Dieppe-Collet, une partie des propriétés de Cadillac Extension et de Newconex-Ouest et le solde après vente de Rivière-Doré, ainsi que les frais d'exploration rattachés à ces propriétés minières étant donné que la Société ne projette pas faire des travaux dans un avenir rapproché sur ces propriétés. Des coûts de propriétés minières de 129 015 \$ et des frais d'exploration reportés de 260 304 \$ ont été imputés aux résultats de l'exercice.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

9. Frais d'exploration reportés

	Solde au 31 décembre 2010	Addition	Reclassification	Disposition	Radiation	Crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés							
MacCormack	1 693 644	26 878	-	-	-	(3 799)	1 716 723
Dollier	376 470	651 787	-	-	-	(82 901)	945 356
Xstrata-Option	354 821	606 921	-	-	-	(62 258)	899 484
Cadillac Extension	258 667	778 273	-	-	-	(149 933)	887 007
Diego	104 943	435 956	-	-	-	(121 935)	418 964
Preissac	408 024	5 544	-	-	-	(290)	413 278
Rambull	403 254	6 683	-	-	-	(2 047)	407 890
Newconex-Ouest	333 492	316	-	-	(69 146)	-	264 662
La Pause	122 980	868	-	-	-	-	123 848
Rivière Doré	497 054	3 366	-	(455 695)	(44 725)	-	-
Dieppe-Collet	146 135	298	-	-	(146 433)	-	-
	4 699 484	2 516 890	-	(455 695)	(260 304)	(423 163)	6 077 212

	Solde au 1er janvier 2010	Addition	Reclassification	Disposition	Radiation	Crédits d'impôt	Solde au 31 décembre 2010
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Propriétés							
MacCormack	1 437 817	325 060	-	-	-	(69 233)	1 693 644
Rivière Doré	122 116	434 561	-	-	-	(59 623)	497 054
Preissac	382 268	29 564	-	-	-	(3 808)	408 024
Rambull	295 672	15 502	94 111	-	-	(2 031)	403 254
Dollier	161 367	256 032	-	-	-	(40 929)	376 470
Xstrata-Option	150 499	240 584	-	-	-	(36 262)	354 821
Newconex-Ouest	427 416	4 563	(94 111)	-	(4 376)	-	333 492
Cadillac Extension	87 853	153 671	42 490	-	-	(25 347)	258 667
Dieppe-Collet	144 991	1 144	-	-	-	-	146 135
La Pause	120 004	3 174	-	-	-	(198)	122 980
Diego	10 393	110 624	-	-	-	(16 074)	104 943
Manneville	42 899	-	-	-	(42 899)	-	-
De Corta	42 490	-	(42 490)	-	-	-	-
	3 425 785	1 574 479	-	-	(47 275)	(253 505)	4 699 484

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

10. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes et participantes

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u> \$
Solde au 1er janvier 2010	25 526 183	6 441 740
Actions émises et payées		
Appel public à l'épargne (document d'offre simplifiée)(e)	557 143	127 864
Appel public à l'épargne actions accréditatives (document d'offre simplifiée) (e)	1 250 000	469 841
Acquisition d'une propriété	100 000	35 000
Renonciation des frais d'exploration	-	(260 700)
Placements privés (a) (b) (c) (d)	7 795 406	2 021 319
Placements privés accréditifs (b) (c)	2 520 000	1 296 409
Exercice de bons de souscription	794 728	299 298
Exercice d'options d'achat d'actions	37 500	15 355
	<u>13 054 777</u>	<u>4 004 386</u>
Frais d'émission	-	(611 029)
	<u>13 054 777</u>	<u>3 393 357</u>
Solde au 31 décembre 2010	38 580 960	9 835 097
Actions émises et payée		
Placements privés (f)	2 999 429	929 525
Placements privés accréditifs (f)	4 616 000	2 031 040
Renonciation des frais d'exploration (g)	-	(484 680)
Exercice de bons de souscription (h)	3 331 087	1 254 742
Exercice d'options d'achat d'actions (h)	155 000	82 449
	<u>11 101 516</u>	<u>3 813 076</u>
Frais d'émission	-	(318 263)
	<u>11 101 516</u>	<u>3 494 813</u>
Solde au 31 décembre 2011	49 682 476	13 329 910
Capital-actions à émettre		
	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u> \$
Solde au 31 décembre 2010	893 319	341 248
Actions émises	<u>(893 319)</u>	<u>(341 248)</u>
Solde au 31 décembre 2011	<u>-</u>	<u>-</u>

(a) Émission d'actions ordinaires le 22 décembre 2010

Le 22 décembre 2010, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé de 150 000 \$ avant les frais d'émission et a émis dans le cadre de ce placement privé 394 736 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire au prix de 0,38 \$ l'action et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,50 \$ pour une période de deux ans suivant la date de clôture. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 44 171 \$. Des frais d'émission de 6 153 \$ ont réduit le capital-actions.

(b) Émission d'actions ordinaires et accréditatives le 22 décembre 2010

Le 22 décembre 2010, la Société a procédé à la clôture d'un second placement privé de 349 990 \$ avant les frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 350 000 actions accréditatives à un prix de 0.50 \$ par action accréditive pour un montant de 175 000 \$ et de 460 500 unités à 0.38 \$ par unité pour un montant de 174 990 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire au prix de 0,38 \$ l'action et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,50 \$ pour une période de deux ans suivant la date de clôture. De plus, le placeur pour compte a reçu un nombre d'options de rémunération non transférables lui permettant de souscrire à un nombre d'actions ordinaires de la Société égal à 8 % soit : 64 840 options de rémunération. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 51 346 \$. Des frais d'émission de 52 660 \$ ont réduit le capital-actions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

10. Capital-actions (suite)

(c) Émission d'actions ordinaires et accréditives le 14 décembre 2010

Le 14 décembre 2010, la Société a complété un financement privé au montant de 3 092 540 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 2 170 000 actions accréditives à un prix de 0,50 \$ par action accréditive pour un montant de 1 085 000 \$ et de 5 283 000 unités à 0,38 \$ pour un montant de 2 007 540 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,50 \$ pour une période maximale de deux ans suivant la date de clôture. La Société a payé au placeur pour compte une commission égale à 8 % du produit brut des souscriptions aux actions accréditives et aux unités dans le cadre du placement. De plus, le placeur pour compte a reçu un nombre d'options de rémunération non transférables lui permettant de souscrire à un nombre d'actions ordinaires de la Société égal à 8 % soit: 596 240 options de rémunération. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 589 055 \$. Des frais d'émission de 399 610 \$ ont réduit le capital-actions.

(d) Émission d'actions ordinaires le 15 juin 2010

Le 15 juin 2010, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé de 580 010 \$ avant les frais d'émission et a émis dans le cadre de ce placement privé 1 657 170 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire au prix de 0,35 \$ l'action et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,45 \$ pour une période de deux ans suivant la date de clôture. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 206 649 \$. Des frais d'émission de 29 890 \$ ont réduit le capital-actions.

(e) Émission d'actions ordinaires et accréditives le 19 mai 2010

Le 19 mai 2010, la Société a complété un appel public à l'épargne, au montant de 745 000 \$, en vertu d'un document d'offre simplifié. Le placement consistait en l'émission de 1 250 000 actions accréditives à un prix de 0,44 \$ par action accréditive pour un montant de 550 000 \$ et de 557 143 unités à 0,35 \$ pour un montant de 195 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,45 \$ pour une période maximale de deux ans suivant la date de clôture. La Société a payé au placeur pour compte une commission égale à 8,5 % du produit brut des souscriptions aux actions accréditives et aux unités dans le cadre du placement. De plus, le placeur pour compte a reçu un nombre d'options de rémunération non transférables lui permettant de souscrire à un nombre d'actions ordinaires de la Société égal à 5 % (90 357 options de rémunération) du nombre total d'actions émises dans le cadre du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 67 136 \$. Des frais d'émission de 122 716 \$ ont réduit le capital-actions.

(f) Émission d'actions ordinaires et accréditives le 22 décembre 2011

Le 22 décembre, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé au montant de 3 080 840 \$ avant frais d'émission. Le placement consistait en l'émission de 2 308 unités accréditives («unités accréditives») et 1 614 629 unités («unités»). Chaque unité accréditive au coût de 1 090 \$ consistait en 2 000 actions ordinaires accréditives au coût unitaire de 0,44 \$ l'action et de 600 actions ordinaires au coût de 0,35 \$ l'action ainsi que de 600 bons de souscription d'actions ordinaires, chaque bon permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,46 \$ pour une période de 12 mois suivant la clôture du placement. Chaque unité au prix de 0,35 \$ l'unité est composée d'une action ordinaire au prix de 0,35 \$ et d'un bon de souscription permettant à son détenteur de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,46 \$ l'action pour une période de 18 mois suivant la clôture du placement. La Société a donc émis un total de 4 616 000 actions ordinaires accréditives au prix de 0,44 \$ et de 2 999 429 actions ordinaires au prix de 0,35 \$ pour des montants respectifs de 2 031 040 \$ et de 1 049 800 \$.

La Société a payé au placeur pour compte une commission en espèce totalisant 229 588 \$. De plus, le placeur pour compte a reçu 378 772 options de rémunération non transférables, chaque option lui permettant de souscrire à une action ordinaire au prix de 0,35 \$ pour une période de 12 mois suivant la clôture du placement. Le placement est présenté déduction faite des bons de souscription dont la valeur a été établie à 120 275 \$. Des frais d'émission de 318 263 \$ ont réduit le capital-actions.

(g) La Société a renoncé aux déductions fiscales reliées aux actions accréditives ce qui a réduit pour un total de 484 680 \$ le capital-actions et la contrepartie est présentée à titre de passif lié aux actions accréditives (304 450\$ au 31 décembre 2010 et 281 105\$ au 1er janvier 2010).

(h) Au cours de l'exercice, la Société a émis 3 331 087 actions suite à l'exercice de 2 437 768 bons de souscription et de 893 319 actions à émettre au 31 décembre 2010, pour un total de 1 048 510 \$. Elle a également émis 155 000 actions suite à l'exercice d'options pour un montant de 48 050 \$.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

10. Capital-actions (suite)

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions qui a été approuvé par les actionnaires. Le nombre maximal d'actions réservées en vertu du régime est de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation (sur une base non-diluée). Les options accordées à une seule personne ne peuvent excéder 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Les options sont exerçables sur une durée maximale de cinq ans.

Le tableau suivant présente les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation:

	au 31 décembre 2011		au 31 décembre 2010	
	Nombre	Prix de levée moyen pondéré	Nombre	Prix de levée moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début	2 402 500	0,42	1 965 000	0,42
Émises - employés	775 000	0,44	430 000	0,37
Émises - consultants	-	-	120 000	0,38
Exercées	(155 000)	0,31	(37 500)	0,26
Expirées	(367 500)	0,41	(75 000)	0,32
En circulation à la fin	2 655 000	0,43	2 402 500	0,41
Exerçables à la fin	2 242 500	0,43	2 070 000	0,42

Le tableau suivant résume certaines informations sur les options d'achat d'actions en circulation :

Prix	Options en circulation au 31 décembre 2011			Options exerçables au 31 décembre 2011		
	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré	Nombre d'options	Durée de vie moyenne pondérée (années)	Prix de levée moyen pondéré
0,16 \$ à 0,24 \$	100 000	1,90	0,16	100 000	1,90	0,16
0,25 \$ à 0,34 \$	250 000	2,38	0,25	250 000	2,38	0,25
0,35 \$ à 0,44 \$	705 000	3,51	0,38	630 000	3,36	0,37
0,45 \$ à 0,54 \$	1 450 000	2,38	0,49	1 112 500	1,77	0,50
0,55 \$ à 0,64 \$	150 000	0,93	0,62	150 000	0,93	0,62
0,16 \$ à 0,64 \$	2 655 000	2,58	0,43	2 242 500	2,24	0,43

La juste valeur des options octroyées selon la méthode d'évaluation du prix des options Black-Scholes a été estimée à 0,31 \$ par option (0,27 \$ en 2010) à partir des hypothèses suivantes:

	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	2.34%	2.83%
Volatilité prévue	86%	94%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	5 ans	5 ans

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

10. Capital-actions (suite)

Bons de souscription

Le tableau suivant présente les changements survenus à l'égard des bons de souscription:

	31 décembre 2011			31 décembre 2010		
	Nombre	Prix de levée moyen	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)	Nombre	Prix de levée pondéré	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée (années)
En circulation au début	11 451 397	0,44	1,46	4 199 412	0,32	1,32
Attribués -appel public à l'épargne en vertu d'un document d'offre simplifiée	-	-	-	557 143	0,50	1,48
Attribués -placeur pour compte	378 772	0,35	0,98	751 437	0,37	1,76
Attribués -placements privés	2 999 429	0,46	1,22	7 795 406	0,49	1,52
Exercés	(2 437 768)	0,30	-	(1 688 047)	0,34	-
Expirés	-	-	-	(163 954)	0,35	-
En circulation à la fin	12 391 830	0,45	0,93	11 451 397	0,44	1,46

Les bons de souscription en circulation se détaillent comme suit:

Date d'expiration	Prix \$	Nombre
Mai 2012	0,45	557 143
Juin 2012	0,45	1 657 170
Décembre 2012	0,35	378 772
Décembre 2012	0,38	661 080
Décembre 2012	0,46	1 500 000
Décembre 2012	0,50	6 138 236
Juin 2013	0,46	1 499 429
		12 391 830

La juste valeur moyenne des bons de souscription octroyés au cours de l'exercice a été estimée selon le modèle Black-Scholes à 0,04 \$ par bon de souscription (0,05 \$ en 2010) à partir des hypothèses suivantes:

	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque	1.01%	1.67%
Volatilité prévue	53%	94%
Taux de dividende prévu	néant	néant
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	1.25 an	2 ans

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

11. Rémunération du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Salaires	788 127	601 673
Coûts de la sécurité sociale	57 001	42 517
Paiements fondés sur des actions	174 569	162 225
Régimes à cotisations définies	15 410	13 606
	1 035 107	820 021
Moins : salaires capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation	(590 378)	(510 380)
Charge au titre des avantages du personnel	444 729	309 641

12. Flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement et d'investissement		
Crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration reportés	423 163	253 505
Crédits d'impôt à l'exploration portés en diminution des frais d'exploration autres (Comptes de résultats)	25 323	-
Émission d'actions pour l'acquisition de propriétés minières	-	35 000
Frais d'émission d'actions inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	42 973	33 525
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	10 243	12 392
Amortissement des immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration autres (Comptes de résultats)	366	-
Perte sur cession d'immobilisations corporelles viré aux frais d'exploration reportés	14 583	-
Frais d'exploration reportés inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	260 957	98 616
Immobilisations corporelles incluses dans les fournisseurs et autres créditeurs	14 000	-
Juste valeur des bons de souscription comptabilisée à titre de frais d'émission	-	136 556
Juste valeur de l'exercice des bons de souscription	177 646	71 775
Juste valeur de l'exercice des options d'achat d'actions	34 399	5 605
Rémunération fondée sur des actions imputée aux frais d'exploration reportés	7 944	65 490
Passif lié aux actions accréditives	484 680	260 700
Crédit minier à recevoir inclus dans l'impôt différé	61 710	56 000

13. Instruments financiers

Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après:

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

13. Instruments financiers (suite)

Risque de taux d'intérêt

Les titres obligataires portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Société au risque de variation de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Au 31 décembre 2011, l'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt se résume comme suit:

Trésorerie et équivalents de trésorerie	Taux d'intérêt variable et taux fixe
Autres débiteurs	Sans intérêt
Fournisseurs et autres créditeurs	Sans intérêt

Sensibilité au taux d'intérêt

Au 31 décembre 2011, la Société a reçu des intérêts relativement aux actifs suivants :

- acceptations bancaires;
- titres obligataires.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des investissements dans des actifs financiers à taux fixe.

Les effets possibles sur la juste valeur qui peuvent survenir à la suite d'une fluctuation des taux d'intérêt sont pris en compte lors de la prise de décision en matière d'investissements.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement suffisantes tel que des financements privés. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. L'obtention de nouveaux fonds permet à la Société de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Risque de crédit

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont détenus ou émis par des institutions financières dont la cote de crédit est de qualité supérieure. Ainsi, la Société considère que le risque de non-performance de ces instruments est négligeable.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

13. Instruments financiers (suite)

Sensibilité au risque de crédit

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers à la date de présentation de l'information financière, comme le résume le tableau suivant :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 943 057	2 017 616	383 792
Trésorerie détenue à des fins d'exploration	2 031 040	1 260 000	194 426
Acceptations bancaires et titres obligataires	1 320 086	1 414 559	1 100 339
Autres débiteurs (autres que la taxe sur les produits et services à recevoir)	560 771	331 291	274 359
Valeur comptable	5 854 954	5 023 466	1 952 916

La Société n'a pas de comptes clients. Les débiteurs sont constitués de taxes et de crédit de droits remboursables et crédit d'impôt remboursable relatif aux ressources. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de crédit est limitée. Aucune provision pour pertes n'a été comptabilisée pour les périodes présentées.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits précédemment qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier de la Société n'est garanti par un instrument de garantie ou par une autre forme de rehaussement de crédit.

Le risque de crédit de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie détenue à des fins d'exploration et des certificats de placement garanti est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

Juste valeur des instruments financiers

La Société définit la hiérarchie des évaluations à la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués de la façon suivante : le niveau 1 inclut les prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques. Le niveau 2 inclut les données autres que les prix visés au niveau 1 qui sont observables par l'actif ou le passif, directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables. La trésorerie et équivalents de trésorerie, les fonds réservés à l'exploration et les actions cotées sont classées selon le niveau 1 (note 15).

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des fonds réservés à l'exploration ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

14. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés

Le rapprochement de la charge d'impôts sur les bénéfices, calculée selon le taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial du Québec avec la charge d'impôts figurant dans les états financiers, se détaille comme suit:

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Résultat avant impôts	(1 586 581)	(933 592)
Charge d'impôts selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 28.4 % (29,9 % au 31 décembre 2010)	(450 589)	(279 144)
Frais d'exploration actions accréditives	449 467	552 948
Droits miniers	(99 952)	-
Dépenses non déductibles aux fins fiscales	56 665	33 453
Frais d'émission d'actions sans incidence sur les résultats	(90 386)	(74 493)
Variation de la provision pour moins-value	228 469	307 749
Variation des taux d'impôts futurs	175 310	(5 958)
Autres	19 753	(11 499)
	288 737	523 056
Prime actions accréditives	(260 700)	(324 855)
	28 037	198 201

Au 31 décembre 2011, la Société a accumulé, aux fins de l'impôt fédéral et provincial, des pertes autres que des pertes en capital qui peuvent être portées en diminution du revenu imposable d'exercices futurs et qui expirent comme suit:

Année d'expiration	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1er janvier 2010	
	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial	Fédéral	Provincial
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
2025	8 000	7 500	8 000	7 500	8 000	7 500
2026	6 000	5 000	6 000	5 000	6 000	5 000
2027	520 000	517 000	520 000	517 000	520 000	517 000
2028	727 763	720 865	727 763	720 865	727 763	720 865
2029	724 777	720 747	724 777	720 747	724 777	720 747
2030	922 460	919 207	922 460	919 207	-	-
2031	783 357	783 357	-	-	-	-
	3 692 357	3 673 676	2 909 000	2 890 319	1 986 540	1 971 112

Les éléments d'actifs et de passifs d'impôts différés se détaillent comme suit:

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er Janvier 2010
	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	29 840	11 545	8 054
Pertes autres qu'en capital	992 944	780 305	532 612
Frais d'émission d'actions	148 818	131 072	80 207
Provision pour moins-value	(1 141 762)	(911 377)	(612 819)
Actifs d'impôts différés	29 840	11 545	8 054
Biens miniers	(1 638 315)	(1 269 573)	(687 022)
Passifs d'impôts différés	(1 608 475)	(1 258 028)	(678 968)

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

14. Impôt sur les résultats et impôts miniers différés (suite)

Variation des impôts différés comptabilisés durant l'exercice

	Actif (Passif) Solde au 1er janvier 2011	Comptabilisé résultats	Comptabilisé état de la situation financière	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2011
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	11 545	18 295	-	29 840
Propriétés minières	(317 013)	6 148	-	(310 865)
Frais d'exploration reportés	(952 560)	(313 180)	(61 710)	(1 327 450)
Total	(1 258 028)	(288 737)	(61 710)	(1 608 475)

	Actif (Passif) Solde au 1er janvier 2010	Comptabilisé résultats	Comptabilisé état de la situation financière	Actif (Passif) Solde au 31 décembre 2010
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles	8 054	3 491	-	11 545
Propriétés minières	(333 316)	16 303	-	(317 013)
Frais d'exploration reportés	(353 706)	(542 850)	(56 004)	(952 560)
Total	(678 968)	(523 056)	(56 004)	(1 258 028)

15. Actifs et passifs financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers	31 décembre 2011		31 décembre 2010		1er janvier 2010	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers						
Prêts et créances						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 943 057	1 943 057	2 017 616	2 017 616	383 792	383 792
Fonds réservés à l'exploration	2 031 040	2 031 040	1 260 000	1 260 000	194 426	194 426
Acceptations bancaires et titres obligataires	1 320 086	1 320 086	1 414 559	1 414 559	1 100 339	1 100 339
Actifs financiers disponibles à la vente						
Autres actifs financiers courants	400 000	400 000	-	-	-	-
Passifs financiers						
Autres passifs financiers						
Fournisseurs	216 448	216 448	97 536	97 536	152 185	152 185
Autres crédateurs	229 871	229 871	138 827	138 827	82 696	82 696

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

16. Éventualités et engagements

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditives. Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ses dépenses seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale aurait un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

De plus, les règles fiscales concernant les placements accréditifs fixent des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes :

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société ait renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Les engagements à effectuer des travaux d'exploration qui ne sont pas respectés sont soumis à un taux d'imposition combiné de 30 % (Canada et Québec).

Au cours de la période de présentation de l'information financière, la Société a reçu un montant de 2 031 040 \$ à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé aux déductions fiscales après le 31 décembre 2011.

La Société a renoncé à des dépenses admissibles de 2 031 040 \$ au 28 février 2012 au profit des investisseurs et la direction est tenue de remplir ses engagements avant le 31 décembre 2012. Les montants ont été présentés comme trésorerie détenue à des fins d'exploration.

17. Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les membres du conseil d'administration ainsi que le président et les vice-présidents. La rémunération des principaux dirigeants comprend les charges suivantes :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel		
Salaires et honoraires incluant les primes et avantages	462 585	372 527
Coûts de la sécurité sociale	28 850	21 452
Total des avantages à court terme du personnel	491 435	393 979
Paielements fondés sur des actions	117 564	94 109
Total de la rémunération	608 999	488 088

Au cours de la période de présentation de l'information financière 2011, les principaux dirigeants ont exercé des options attribuées dans le cadre des régimes de paiements fondés sur des actions pour une valeur de 14 250 \$.

18. Informations à fournir concernant le capital

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes lui permettant de poursuivre sa stratégie de croissance interne et d'entreprendre des acquisitions ciblées. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions et acquérir ou vendre des propriétés minières pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière.

Le capital de la Société se compose de capitaux propres. Le capital de la Société est principalement affecté au financement des frais d'exploration et à des acquisitions de propriétés minières. Afin de gérer efficacement ses besoins en capital, la Société a mis en place une planification rigoureuse et un processus budgétaire pour l'aider à évaluer les fonds requis et s'assurer qu'elle a les liquidités suffisantes pour rencontrer ses objectifs au niveau des opérations et de la croissance.

La Société est confiante que sa situation actuelle de capital disponible et sa capacité de financement lui permettront de poursuivre les travaux d'exploration futurs et le développement de ses propriétés minières.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accréditif pour lequel des fonds doivent être réservés pour des dépenses d'exploration. La Société a des fonds réservés à l'exploration de 2 031 040 \$ au 31 décembre 2011 (1 260 000 \$ au 31 décembre 2010 et 194 426 \$ au 1er janvier 2010).

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres sont de 11 165 108 \$ (9 473 811 \$ au 31 décembre 2010 et 5 674 803 \$ au 1er janvier 2010).

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

19. Opérations entre apparentés

	31 décembre 2011	31 décembre 2010
Mobilier et équipements	\$ 4 100	\$ -

La Société a acquis du mobilier et des équipements d'un dirigeant et d'un administrateur de la Société. Ces transactions ont été conclues dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties. Aux 31 décembre 2011 et 2010, aucun montant n'était inclus dans les fournisseurs et autres créiteurs.

20. Analyse du risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme de financements privés et publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses engagements de frais d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions au moyen de financements privés et de financements accreditifs.

Les passifs de la Société sont résumés ci-dessus :

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
Fournisseurs et autres créiteurs	\$ 446 319	\$ 236 363	\$ 234 881
Passif lié aux actions accreditives	484 680	260 700	281 105
	930 999	497 063	515 986

Lorsque la contrepartie choisit le moment où le montant sera payé, le passif est inclus à la première date à laquelle le paiement peut être exigé.

21. Transitions aux IFRS

Les états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 sont ses premiers états financiers annuels préparés conformément aux IFRS. Les présents états financiers ont été préparés tel qu'il est décrit à la note 1, notamment en ce qui concerne l'application de l'IFRS 1. L'incidence de la transition aux IFRS sur les capitaux propres, le résultat global et les mouvements de trésorerie présentés est décrite dans cette note et est expliquée plus en détail dans les notes relatives aux tableaux.

En outre, IFRS 1 exige la présentation d'informations financières comparatives. Par conséquent, la Société a commencé à appliquer les IFRS le 1er janvier 2010 (la «date de transition»). L'IFRS 1 impose aux premiers adoptants d'appliquer rétrospectivement toutes les normes IFRS en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière, soit le 31 décembre 2011 pour la Société. Cependant, elle prévoit certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires pour les premiers adoptants des IFRS.

Choix initiaux lors de l'adoption :

Au moment de la transition, l'IFRS 1 autorise certaines exemptions facultatives et prescrit certaines exceptions à l'application rétrospective complète. La Société a appliqué les exceptions obligatoires et certaines exemptions facultatives. Les exemptions et exceptions suivantes ont été adoptées par la Société.

Choix des exemptions facultatives lors de la transition aux IFRS

Rémunération à base d'actions – L'IFRS 1 encourage, mais n'oblige pas, l'application de l'IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » aux instruments de capitaux propres attribués au plus tard le 7 novembre 2002. Un nouvel adoptant est également encouragé à appliquer, sans y être tenu, l'IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 et acquis avant la date de transition. La Société a choisi d'appliquer l'IFRS 2 seulement aux instruments de capitaux propres attribués avant la date de transition mais non entièrement acquis à cette même date.

Exception obligatoire lors de la transition aux IFRS

Estimations – Les informations a posteriori ne sont pas utilisées pour créer ou réviser des estimations. Les estimations faites antérieurement par la Société selon les PCGR du Canada n'ont pas été révisées lors de l'application des IFRS sauf si cela était nécessaire pour refléter des différences entre les méthodes comptables.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

21. Transitions aux IFRS (suite)

Rapprochement des PCGR du Canada et des IFRS

L'IFRS 1 impose à une entité de rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses mouvements de trésorerie des périodes antérieures. La première adoption par la Société des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les totaux des mouvements de trésorerie liés aux activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des capitaux propres, du résultat et du résultat global entre les PCGR du Canada et les IFRS pour les périodes indiquées :

Rapprochement des capitaux propres

Aux :	31 décembre 2010 \$	1er janvier 2010 \$
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	9 950 560	5 955 908
Effets de la transition aux IFRS :		
1. Rémunération fondée sur des actions	(19 853)	-
2. Impôts miniers différés	(196 196)	-
3. Financement accreditif	(260 700)	(281 105)
Total des capitaux propres selon les IFRS	9 473 811	5 674 803

Rapprochement du résultat net et résultat global

Pour l'exercice terminé le :	31 décembre 2010 \$
Résultat net et résultat étendu selon les PCGR du Canada	(897 862)
Effets de la transition aux IFRS :	
1. Rémunération fondée sur des actions	(5 838)
2. Impôts sur les résultats et impôts miniers	(228 093)
Total du résultat net et du résultat global selon les IFRS	(1 131 793)

Rapprochements des états financiers déjà publiés selon les PCGR du Canada aux états financiers préparés selon les IFRS

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des états financiers déjà publiés préparés selon les PCGR du Canada avec les états financiers préparés selon les IFRS.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

21. Transitions aux IFRS (suite)

Rapprochement de l'état de la situation financière au 1er janvier 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada \$	Ajustements découlant des IFRS \$	Montants selon les IFRS \$	Postes selon les IFRS
ACTIFS				ACTIFS
Actifs à court terme				Courants
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 484 131	-	1 484 131	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Fonds réservés à l'exploration	194 426	-	194 426	Fonds réservés à l'exploration
Débiteurs	342 610	-	342 610	Autres débiteurs
Charges payées d'avance	17 050	-	17 050	Frais payés d'avance
	<u>2 038 217</u>	<u>-</u>	<u>2 038 217</u>	
Immobilisations corporelles	34 966	-	34 966	Immobilisations corporelles
Propriétés minières	1 370 789	-	1 370 789	Propriétés minières
Frais d'exploration reportés	3 425 785	-	3 425 785	Frais d'exploration reportés
	<u>4 831 540</u>	<u>-</u>	<u>4 831 540</u>	
	<u>6 869 757</u>	<u>-</u>	<u>6 869 757</u>	TOTAL DE L'ACTIF
PASSIF				PASSIFS
Passif à court terme				Courants
Créiteurs et charges à payer	234 881	-	234 881	Fournisseurs et autres créiteurs
Passif lié aux actions accréditatives (3)	-	281 105	281 105	Passif lié aux actions accréditatives
	<u>234 881</u>	<u>281 105</u>	<u>515 986</u>	
Passif à long terme				
Impôts futurs	678 968	-	678 968	Impôts miniers différés
	<u>913 849</u>	<u>281 105</u>	<u>1 194 954</u>	TOTAL DU PASSIF
CAPITAUX PROPRES				CAPITAUX PROPRES
Capital-actions (1) (3)	6 722 845	(281 105)	6 441 740	Capital-actions
Surplus d'apport (1)	1 384 964	36 629	1 421 593	Surplus d'apport
Déficit (1) (2) (3)	(2 151 901)	(36 629)	(2 188 530)	Déficit
	<u>5 955 908</u>	<u>(281 105)</u>	<u>5 674 803</u>	Total des capitaux propres
	<u>6 869 757</u>	<u>-</u>	<u>6 869 757</u>	Total du passif et des capitaux propres

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

21. Transitions aux IFRS (suite)

Rapprochement du compte de résultat pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada \$	Ajustements découlant des IFRS \$	Montants selon les IFRS \$	Postes selon les IFRS
Frais d'administration				Frais d'administration
Salaires	234 637	-	234 637	Salaires
Consultants	95 248	-	95 248	Consultants
Rémunération à base d'actions employés (1)	90 897	5 838	96 735	Rémunération fondée sur des actions- employés
Rémunération à base d'actions consultants	16 438	-	16 438	Rémunération fondée sur des actions- consultants
Honoraires professionnels	76 679	-	76 679	Honoraires professionnels
Loyer	6 600	-	6 600	Loyer
Développement des affaires	130 929	-	130 930	Développement des affaires
Assurances, taxes et permis	17 961	-	17 961	Assurances, taxes et permis
Intérêts et frais bancaires	2 867	-	2 867	Intérêts et frais bancaires
Amortissement des immobilisations	589	-	589	Amortissement des immobilisations
Papeterie et frais de bureau	22 439	-	22 439	Papeterie et frais de bureau
Télécommunications	8 178	-	8 178	Télécommunications
Formation et déplacements	50 690	-	50 690	Formation et déplacements
Publicité	40 686	-	40 686	Publicité, dons et commandites
Information aux actionnaires	35 861	-	35 861	Information aux actionnaires
	<u>830 701</u>	<u>5 838</u>	<u>836 538</u>	
Autres dépenses (revenus)				Autres dépenses (revenus)
Radiation de propriétés minières (1)	60 612	(1 898)	58 714	Radiation de propriétés minières
Radiation de frais d'exploration reportés (1)	49 647	(2 372)	47 275	Radiation de frais d'exploration reportés
Frais d'exploration autres (1)	-	4 270	4 270	Frais d'exploration autres
Revenus de gestion	(4 225)	-	(4 225)	Revenus de gestion
Revenus d'intérêts	(8 980)	-	(8 980)	Revenus d'intérêts
Perte avant impôts sur les bénéfices et impôts futurs	(927 754)	(5 838)	(933 592)	Résultat avant impôts sur les résultats et impôts miniers différés
Impôts sur les bénéfices et impôts futurs (2) (3)	(29 892)	228 093	198 201	Impôts sur les résultats et impôts miniers différés
Perte nette et résultat étendu de l'exercice	<u>(897 862)</u>	<u>(233 931)</u>	<u>(1 131 793)</u>	Résultat net et résultat global de l'exercice

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

21. Transitions aux IFRS (suite)

Rapprochement de l'état de la situation financière au 31 décembre 2010

Postes selon les PCGR du Canada	Montants selon les PCGR du Canada \$	Ajustements découlant des IFRS \$	Montants selon les IFRS \$	Postes selon les IFRS
ACTIFS				ACTIFS
Actifs à court terme				Courants
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 432 175	-	3 432 175	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Fonds réservés à l'exploration	1 260 000	-	1 260 000	Fonds réservés à l'exploration
Débiteurs	418 540	-	418 540	Autres débiteurs
Charges payées d'avance	24 230	-	24 230	Frais payés d'avance
	<u>5 134 945</u>	<u>-</u>	<u>5 134 945</u>	
Immobilisations corporelles	21 984	-	21 984	Immobilisations corporelles
Propriétés minières	1 372 489	-	1 372 489	Propriétés minières
Frais d'exploration reportés (1)	4 719 337	(19 853)	4 699 484	Frais d'exploration reportés
	<u>6 113 810</u>	<u>(19 853)</u>	<u>6 093 957</u>	
	<u>11 248 755</u>	<u>(19 853)</u>	<u>11 228 902</u>	TOTAL DE L'ACTIF
PASSIF				PASSIFS
Passif à court terme				Courants
Créiteurs et charges à payer	236 363	-	236 363	Fournisseurs et autres créiteurs
Passif lié aux actions accréditives (3)	-	260 700	260 700	Passif lié aux actions accréditives
	<u>236 363</u>	<u>260 700</u>	<u>497 063</u>	
Passif à long terme				
Impôts futurs	1 061 832	196 196	1 258 028	Impôts miniers différés
	<u>1 298 195</u>	<u>456 896</u>	<u>1 755 091</u>	TOTAL DU PASSIF
CAPITAUX PROPRES				CAPITAUX PROPRES
Capital-actions (1) (3)	10 063 900	(228 803)	9 835 097	Capital-actions
Capital-actions à émettre	341 248	-	341 248	Capital-actions à émettre
Surplus d'apport (1)	2 595 176	22 613	2 617 789	Surplus d'apport
Déficit (1) (2) (3)	(3 049 764)	(270 559)	(3 320 323)	Déficit
	<u>9 950 560</u>	<u>(476 749)</u>	<u>9 473 811</u>	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	<u>11 248 755</u>	<u>(19 853)</u>	<u>11 228 902</u>	TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

21. Transitions aux IFRS (suite)

Notes relatives aux rapprochements

En plus des exemptions optionnelles et des exceptions obligatoires mentionnées précédemment, les rubriques ci-dessous font état des différences importantes entre les méthodes comptables antérieures selon les PCGR du Canada et les nouvelles méthodes comptables selon les IFRS que la Société applique maintenant. Seules les différences qui ont une incidence pour la Société à la date de transition sont décrites ci-dessous. Ce qui suit n'est pas un résumé complet de toutes les différences entre les PCGR du Canada et les IFRS. En ce qui concerne les incidences pour la Société, les explications données pour chaque rubrique numérotée ci-dessous font référence à la rubrique portant le numéro correspondant dans les tableaux ci-dessus, laquelle donne l'incidence quantitative de chaque changement. À moins qu'une incidence quantitative ne soit fournie ci-dessous, l'effet du changement n'a pas été significatif pour la Société.

1. **Rémunération fondée sur des actions** – Tel qu'il est mentionné dans la rubrique « Choix des exemptions facultatives lors de la transition aux IFRS », la Société a choisi d'appliquer l'IFRS 2 aux instruments de capitaux propres attribués avant la date de transition mais non entièrement acquis à cette même date.

Comptabilisation de la dépense de rémunération

PCGR du Canada – Pour les attributions fondées sur des actions dont l'acquisition est échelonnée dans le temps, la juste valeur d'une attribution est comptabilisée selon le mode linéaire sur la durée de service requise pour assurer l'acquisition.

IFRS – Chaque tranche d'une attribution dont l'acquisition est échelonnée dans le temps est comptabilisée comme une attribution distincte ayant sa propre date d'acquisition des droits et sa propre juste valeur. Par conséquent, la Société a ajusté de 36 629 \$ sa charge de rémunération fondée sur des actions pour tenir compte de cette différence de méthode comptable.

Annulation par renonciation

PCGR du Canada – Les annulations par renonciation d'attributions sont comptabilisées lorsqu'elles surviennent.

IFRS – La Société doit faire une estimation du nombre d'attributions dont l'acquisition est attendue, estimation qui est révisée si des informations ultérieures indiquent que le nombre réel d'attributions auquel il est renoncé sera probablement différent du nombre estimatif.

À la date de transition, la Société a augmenté son déficit de 36 629 \$ correspondant à l'augmentation des dépenses de rémunération à base d'actions comptabilisées avant la date de transition, entraînant ainsi une hausse du surplus d'apport d'un montant équivalent. L'effet sur les capitaux propres est donc nul.

2. Impôt différé

L'impôt différé a été réajusté pour refléter les changements apportés à la valeur comptable nette découlant des réajustements à la suite de l'application des IFRS, tels qu'ils sont décrits ci-dessus.

3. Financements accreditifs

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, la totalité des produits reçus à l'émission de ces actions accreditives a été créditée au capital-actions.

Selon les IFRS, l'émission d'actions accreditives est comptabilisée comme un instrument financier composé. La composante du passif représente l'obligation de transférer des déductions fiscales au profit des investisseurs. Les produits des émissions d'actions dans le cadre de placements privés accreditifs sont répartis entre les actions accreditives émises et le passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse des actions actuelles au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué au passif.

Selon les normes comptables en vigueur avant le basculement, au moment de la renonciation aux déductions relatives aux dépenses d'exploration dans le cadre de l'impôt sur le revenu, des différences temporelles imposables étaient créées et de l'impôt différé était comptabilisé. Les charges liées étaient traitées comme frais d'émission d'actions.

Ressources Cartier inc.

(société d'exploration)

Notes afférentes aux états financiers

21. Transitions aux IFRS (suite)

Selon les IFRS, lorsque la Société a renoncé aux déductions fiscales et a engagé les dépenses admissibles (ou a engagé les dépenses admissibles et a l'intention de renoncer aux déductions fiscales), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat en diminution de l'impôt différé et un passif d'impôt futur est comptabilisé pour l'écart temporaire entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées dans les actifs et la base fiscale de celles-ci, la contrepartie étant comptabilisée en impôt différé en résultat.

Il n'y a aucune exemption en vertu de l'IFRS 1 pour les premiers adoptants à l'égard des actions accréditives et le traitement IFRS est donc applicable rétrospectivement.

L'impact sur la transition de la Société aux IFRS est de diminuer les capitaux propres de 476 749 \$ au 31 décembre 2010 (281 105 \$ au 1er janvier 2010).

22. Événements postérieurs à la date de clôture

Option d'acquisition de la propriété Benoist

Le 2 mars 2012, la Société a signé une entente avec Ressources Murgor Inc. (« Murgor ») en vertu de laquelle elle a l'option d'acquérir un intérêt de 100 % dans la propriété Benoist qui contient le gîte d'or Pusticamica et qui est localisé à 65 km au nord-est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, Cartier a une première option d'acquérir un intérêt indivis de 51 % dans la propriété en payant 100 000 \$ en espèce et en émettant 250 000 actions à Murgor à la réception des approbations. La Société doit investir 3 000 000 \$ en travaux d'exploration avant le 1er mars 2015 et émettre 100 000 actions à Murgor avant le premier anniversaire de l'entente et 150 000 actions avant le deuxième anniversaire de la signature de l'entente. De plus, Cartier aura une seconde option pour acquérir un intérêt indivis additionnel de 49 % dans la propriété en émettant 500 000 actions à Murgor et en cumulant des dépenses d'explorations additionnelles de 3 000 000 \$ avant le 1er mars 2018. Pendant la période d'option, la Société sera l'opérateur des travaux. Murgor conservera une royauté (« NSR ») de 1%. Le projet est aussi assujéti à un NSR de 2,5 % payable aux vendeurs antérieurs, dont 1,5 % peut être racheté par Cartier pour un montant de 1 500 000 \$.

Option d'acquisition d'un intérêt de 50 % de la propriété Fenton

Le 19 mars 2012, la Société a signé une entente avec SOQUEM INC. Selon les termes de la convention, Cartier a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans la propriété Fenton contenant le gîte d'or du même nom qui est localisé à 47 kilomètres au sud-ouest de la ville de Chapais, dans la province de Québec.

Plus particulièrement, Cartier a l'option d'acquérir un intérêt indivis de 50 % dans le projet en émettant 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. sur réception des approbations réglementaires et en cumulant des dépenses d'exploration de 1 500 000 \$ avant le 19 mars 2015. De plus, Cartier a un engagement ferme d'investir un montant de 500 000 \$ en travaux d'exploration la première année et devra émettre 50 000 actions ordinaires à SOQUEM INC. au premier et au deuxième anniversaire de la signature de la convention. SOQUEM INC. sera l'opérateur des travaux. Suite à l'acquisition d'un intérêt indivis de 50 %, SOQUEM INC. et Cartier formeront une coentreprise.